



ZONE DE DISTRIBUTION : RAFFARTS ET CHERINES

Conclusion sanitaire

2023

La synthèse des analyses réalisées sur plusieurs années indique que l'eau est de mauvaise qualité bactériologique. Le contrôle sanitaire a mis en évidence plusieurs non-conformités bactériologiques attestant d'une dégradation de la qualité bactériologique de l'eau. La présence de bactéries fécales peut entraîner la survenue de gastro-entérite.

Ce réseau a fait l'objet d'une interdiction de consommation de l'eau potable du 06/12/2023 au 11/12/2023 compte tenu de la forte contamination bactériologique de l'eau en raison d'intempéries exceptionnelles durant cette période et d'une défaillance du traitement.

L'eau est conforme pour les autres paramètres toxiques et indésirables.

Indicateur global de qualité

D	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : REALLON (SCE DE). L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAVINÈS-LÈ-LAC), soit 33 personnes. La responsable des installations est : « SAVINÈS (MAIRIE DE) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAVINÈS (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

D Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 14
Conformité : 78 %
Valeur maxi : 19 n/100 ml
Années prises en compte : 2021, 2022, 2023

NITRATES

A Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,74 mg/L
Valeur maxi : 0,74 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

- Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

FLUOR

- Pas de données disponibles

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

ARSENIC

- Pas de données disponibles

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVINÈS-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribués.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.asupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/06/2024

UDI 005002893

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 14,4 °f
Valeur maxi : 14,4 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau